

MASTER GRANTS ORION : FICHE PRATIQUE POUR L'ACCUEIL DES ETUDIANTS ETRANGERS

Dans le cadre du programme ORION, des étudiants internationaux ont l'opportunité de se voir attribuer une bourse de 1000€ par mois pour effectuer un stage de recherche de niveau Master 2 dans un laboratoire de l'UL. La durée de ce stage peut varier de 4 à 6 mois.

Les étudiants seront inscrits à l'Université de Lorraine au Diplôme Universitaire (DU) « LUE Graduate School Program ». L'inscription à ce DU leur permet de bénéficier de ce dispositif et de demander un **visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) mention étudiant (valable 4 mois à 1 an)**

Les différents acteurs impliqués :

- L'encadrant enseignant chercheur qui s'engage à accueillir et à accompagner l'étudiant dans le laboratoire.
- La Cellule ORION qui accompagne l'encadrant et l'étudiant pour l'inscription administrative. L'étudiant peut bénéficier, s'il le demande, de 1000€ avant son arrivée pour sa mobilité (IBAN ou équivalent bancaire de son pays d'origine) ou d'un remboursement de ses frais de mobilité une fois en France (IBAN français). Puis, il recevra 1000€ tous les mois pour son stage (IBAN Français). Le versement maximum est de 7 000€.
- La Direction des Relations Internationales et Européenne (DRIE) qui accompagne l'étudiant depuis les formalités administratives avant son arrivée jusqu'à la réservation de logement CROUS (ou autre) une fois qu'il est inscrit. La DRIE assure l'accueil de l'étudiant en gare et l'ouverture du compte en banque en Lorraine.

A noter :

- Logement CROUS : la réservation se fait par semestre. Le CROUS ne permet pas la réservation sur deux années universitaires. Autre option pour le logement : <https://welcome.univ-lorraine.fr/fr/logement/>
- L'étudiant ne doit pas résider en France au moment de la demande d'obtention de bourse ORION.
- Pour les laboratoires en zone à régime restrictif (ZRR), il convient pour le laboratoire d'anticiper la demande d'accueil de l'étudiant car le délai de traitement peut être très long.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

L'étudiant devra fournir à la cellule ORION les documents suivants :

- IBAN du pays d'origine si l'étudiant souhaite bénéficier d'une aide à la mobilité
- Photo d'identité pour sa carte étudiante
- Dossier d'inscription au DU « LUE Graduate School Program »
- Formulaire création d'agent étranger pour l'enregistrement dans les outils de gestion
- Convention d'accueil si elle est requise par les services consulaires
- Lettre d'engagement signée
- Copie du passeport
- Copie du visa **visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) mention étudiant**
- IBAN français une fois arrivé en France

Le dossier d'inscription au DU, le formulaire création d'agent étranger, la convention d'accueil et la lettre d'engagement seront disponible sur le site ORION : <https://www.univ-lorraine.fr/osezla recherche/2022/10/28/appe l-a-candidatures-pour-les-master-grants-orion/>

Pour sa demande de visa, l'étudiant devra veiller à demander un **visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) mention étudiant (valable 4 mois à 1 an)** et surtout pas un autre type de visa (surtout pas tourisme ni stage car contraignants).

L'établissement d'une convention d'accueil n'est pas systématique. L'étudiant devra se référer à la procédure de demande de visa du consulat français de son pays. La convention d'accueil ne sera établie que si elle est requise par les services consulaires.

La cellule ORION établie l'attestation Master Grants ainsi que l'attestation d'inscription à l'UL pour que l'étudiant puisse obtenir son visa.

Une fois l'étudiant en France, la cellule ORION demandera la création de la carte étudiante et le certificat de scolarité.

ACCUEIL DE L'ETUDIANT

La DRIE, dans le cadre de Welcome@lorraine, propose d'accompagner l'étudiant dans les démarches suivantes :

- Type de visa étudiant à demander
- Ouverture du compte bancaire français
- Demande de logement
- Assurance habitation
- Sécurité sociale et mutuelle le cas échéant

Après notification définitive d'attribution de la bourse ORION : Il est recommandé de demander auprès de la DRIE (Nathalie Fick ou Isabel Keller), un entretien d'aide à la mobilité pour l'étudiant, et aussi pour l'encadrant, si ce dernier n'a pas l'habitude d'accueillir des étudiants internationaux. Cet entretien facultatif a pour but :

- D'évaluer l'aptitude à la mobilité internationale (zone de confort, degré d'autonomie).
- De proposer un accompagnement socioculturel à la mobilité et à l'installation en Lorraine (en relais avec les associations étudiantes).
- De connaître le statut de l'étudiant (en couple/avec enfants), de l'informer du coût de la vie en Lorraine selon sa situation (seul ou en famille).

Suite à cet entretien, un tableau de budget prévisionnel sera fourni à l'étudiant pour lui permettre d'évaluer sa capacité financière à réaliser sa mobilité en France.

INFORMATIONS PRATIQUES

- L'étudiant pourra déjeuner dans les restaurants universitaires. Pour cela, il devra télécharger l'application Izly : <https://www.izly.fr/> pour charger son compte CROUS en euros.
- Si l'étudiant ne souhaite pas loger en résidence universitaire, il faut savoir que l'Université de Lorraine est partenaire de la plate-forme de logement Studapart qui propose un guide du logement mais aussi un système de garant. Toutes les informations sur Studapart : <https://www.studapart.com/fr>. Vous trouverez également des informations sur les logements sur le site de l'Université de Lorraine notamment ceux proposés par le CROUS ainsi que sur le moyen d'obtenir un garant : <https://welcome.univ-lorraine.fr/fr/logement/>
- L'[UL-timate Welcome Kit](#) recense les différents services proposés aux étudiants pour les aider dans leur installation, notamment la plate-forme Feel Français : <https://school.feelfrancais.com/registration> pour les démarches en ligne (avec le code d'accès) et le BuddySystem <https://buddysystem.eu/en/> pour bénéficier d'un parrainage par un étudiant vivant déjà en Lorraine.
- Le Guide pratique de l'étudiant international en situation de handicap *et* le Guide de l'étudiant international et de nombreuses informations pratiques sur le site <https://welcome.univ-lorraine.fr> rubrique Etudier (ou *Study*).